

Interdiction des sources lumineuses en Europe et en Suisse

	Importation autorisée jusqu'au :	Vente autorisée jusqu'au :
 Lampes fluocompactes (sans ballasts intégrés)	24.02.2023 RoHS*	Indéfini
 Lampes fluorescentes circulaires	24.02.2023 RoHS*	Indéfini
 Tubes fluorescents T5	24.08.2023 RoHS*	Indéfini
 Tubes fluorescents T8	24.08.2023 RoHS*	31.08.2025
 Lampes halogènes haute tension (G9)	01.09.2023 directive sur l'écoconception	31.08.2025
 Lampes halogènes basse tension (G4, GY6,35)	01.09.2023 directive sur l'écoconception	31.08.2025
 Sources lumineuses non-LED toujours autorisées (par ex. lampes halogènes R7s ≤ 2'700 lm (env. 140 W), lampes à i décharge haute pression, lampes spéciales)		

* Restriction of Hazardous Substances (RoHS) - limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les appareils électriques et électroniques, conformément à la directive européenne 2011/65/EU

Interdit (dès le 24 août 2023, selon RoHS 2) :

- Tubes fluorescents T5, T8

Interdit (dès le 1er Septembre 2023, selon Ökodesign-Richtlinie) :

- Ampoules halogène 230V (G9)
- Ampoules halogène 24V (G4, GY6, 35)

Ampoules non LED autorisées (à ce jour) :

- Ampoules halogène R7s inférieures/égales à 2 700 lm (env. 140 W)
- Certaines ampoules à décharge à haute intensité (jusqu'au 24 février 2027 probablement)
- Ampoules spéciales

Notre solution intelligente et durable :

TRIVALITE

De la lumière seulement quand il vous en faut, autant et longtemps que nécessaire.

Lumière intelligente permet de réaliser des économies d'énergie jusqu'à 94% par rapport aux solutions classiques. Comparé aux solutions LED conventionnelles, TRIVALITE affiche une performance énergétique jusqu'à trois fois supérieure.

Les luminaires intelligents en réseau sont rapidement installés et immédiatement prêts à l'emploi. Tous les paramètres sont effectués de manière pratique via l'application et l'ensemble de l'éclairage est sous votre contrôle à tout moment.

SWISSLUX



Visitez www.trivalite.ch